

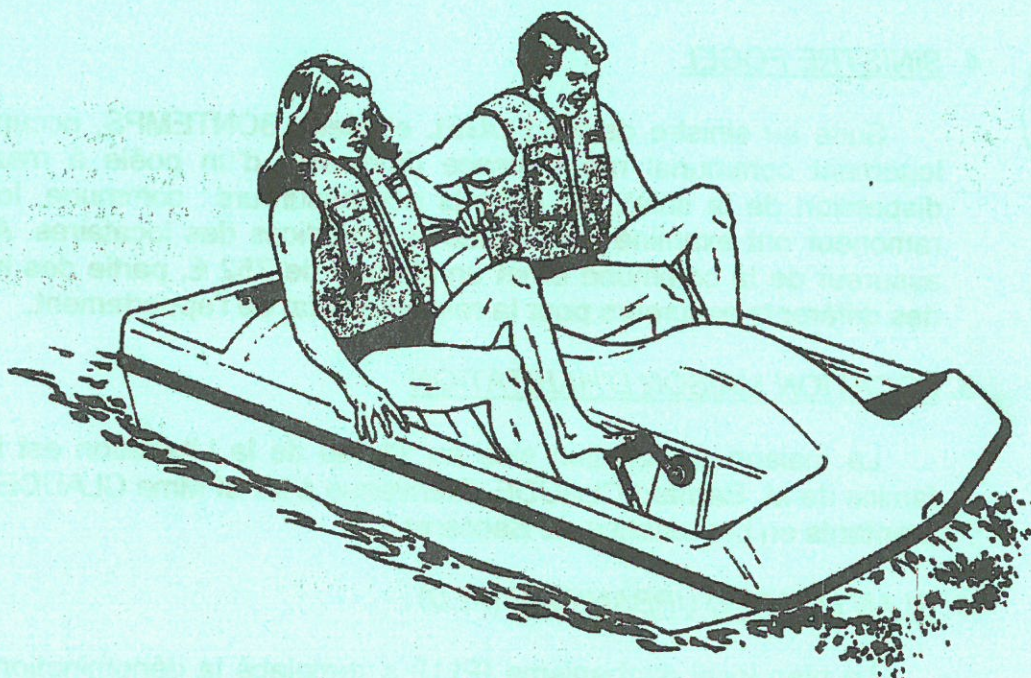
Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

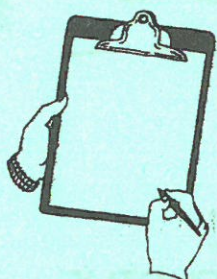
Bulletin d'Information

JUILLET/AOUT 2004 N°438



Dépôt légal : 328/820

Imprimerie : Mairie de Thiaville



1. RAPPORT SUR L'EAU

Le rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement pour la période de juin 2003 à juin 2004 est présenté au conseil. Un exemplaire du rapport est remis à chaque élu après commentaire et réponses aux questions.

2. TRANSFERT EN INVESTISSEMENTS

Les dépenses réglées concernant des aménagements complémentaires dans les locaux mis à disposition de RCM sont inscrits dans un programme d'investissement intitulé « Aménagement du grenier de la Mairie ».

3. SUBVENTION TRANSPORT

Le conseil décide de participer au coût du transport des élèves de l'Ecole devant se rendre au Conseil Général pour recevoir le prix des Ecoles Fleuries. Adressant ses félicitations, il verse la somme de 100 € à l'Association « Les Amis de l'Ecole » co-financeur avec la coopérative scolaire dans le règlement de la dépense.

4. SINISTRE FOGEL

Suite au sinistre de Mr FOGEL et Melle BONTEMPS, occupants d'un logement communal rue d'Alsace (implosion d'un poêle à mazout avec dispersion de la suie), les experts des assureurs : commune, locataire et ramoneur ont examiné les causes et préjudices des locataires. Ainsi AXA, assureur de la commune émet un chèque de 752 €, partie des indemnités des différents assureurs pour la remise en état de l'appartement.

5. LOCATION MAISON D'HABITATION

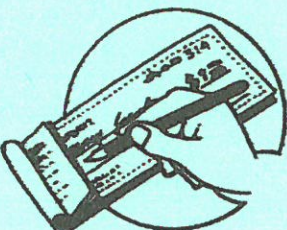
La maison d'habitation sise au 11 rue de la Libération est louée à la famille de M. Bernard CLAUDE. Bienvenue à Mr et Mme CLAUDE et à leurs 3 enfants en provenance de Baccarat.

6. PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le plan local d'urbanisme (PLU) a remplacé la dénomination ancienne du plan d'occupation des sols (POS).

Par délibération du 14 juin 2002, il avait été décidé de la mise en place du PLU et le 31 juillet 2002 de sa révision.

La commission d'appel d'offres réunie le 11 février 2003 après examen des propositions de 4 bureaux d'étude avait retenu la société ECOLOR de Fénétrange (Moselle) pour une révision intercommunale avec Lachapelle sous condition que la révision d'urgence exécutée au profit de la seule

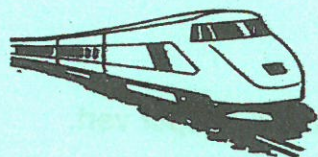


commune de Lachapelle, soit positive. Après résultat, l'étude est confiée à ECOLOR pour le montant initial de la proposition soit : 12 700 €.

7. TRANSFERT DE GESTION DES VOIES RETABLIES

Le Maire rappelle que le transfert de gestion des voies rétablies (chemins de défrèvement le long de la 2x2 voies) avait été décidé par délibération le 25 janvier 2001.

Le transfert de gestion devait être entériné par un procès-verbal entre la Direction Départementale de l'Équipement des Vosges, la Direction des Services Fiscaux de Meurthe-et-Moselle et la commune de Thiaville/Meurthe, ce qui n'a jamais été fait. Il précise qu'à plusieurs reprises, il a contacté les services de l'Équipement des Vosges, les services fiscaux de Meurthe-et-Moselle, pour savoir où en était la procédure de transfert ; aucun délai de réalisation ne lui a été communiqué. Sur sa proposition et après en avoir délibéré, il est décidé d'annuler la délibération pré-citée et d'arrêter la procédure de transfert : le coût d'entretien de ces nouveaux chemins étant une dépense supplémentaire.



8. DEMANDE D'UN ARRÊT TGV

La commune demande la mise en place d'un arrêt intermédiaire entre Lunéville et Saint-Dié, (voir l'article à paraître dans le N°2 d'ARC-EN-CIEL, bulletin de la Communauté de Communes du Cristal).

LA VIE DU VILLAGE

Nouveaux habitants

Madame FIEL Monique et son fils Benoît ont emménagé courant juillet au n°8 Bis de la rue de l'Eglise.

Monsieur et Madame CLAUDE et leurs enfants ont emménagé début août au N°11 rue de la Libération.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Mariages

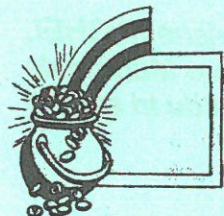
Le 24 juillet 2004, Eddy REY, Paysagiste a uni sa destinée à celle de Marie-José, Secrétaire et Conseillère Municipale.

Le 7 août 2004 a eu lieu le mariage de Jean-Pierre MOURIES, Géomètre et de Karine MANGIN, enseignante.

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

LE BONHEUR GENEREUX

La quête réalisée à l'occasion du mariage REY/RIBOULOT a rapporté la somme de 186,90 € qui a été remise aux sapeurs pompiers volontaires du village.



P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME) (suite)

L'opération qui va consister à réviser le P.L.U. et y apporter les aménagements utiles au développement de notre territoire pour les décennies à venir va démarrer.

Dans ce cadre, nous vous demandons de bien vouloir faciliter les déplacements des géomètres, techniciens et architectes mandatés pour les études de notre environnement.

Ce sont principalement des membres de la Société ECOLOR, retenue pour l'étude, et du CAUE (Conseil en Aménagement d'Urbanisme et Environnement) appartenant au Conseil Général qui sillonneront les deux communes de Lachapelle et Thiaville dès la fin du mois d'août 2004. Merci d'avance.

LE COIN DES ÉTOURDIS

Une paire de lunettes adulte a été trouvée sur le chemin du dépôt vert. A réclamer en mairie.

TRI SÉLECTIF : du mieux !

Suite à une nouvelle « caractérisation » de nos sacs jaunes, on a constaté une nette amélioration du tri effectué à Baccarat, bien que le taux de refus s'élève encore à 28 %.

Par contre, si des erreurs persistent, elles ne semblent plus cette fois, être dû à des comportements désinvoltes.

Pour limiter encore notre taux de refus, voici quelques précisions :

> le plastique

Tous les plastiques ne sont pas recyclables !

Ainsi, il faut mettre dans le sac jaune **UNIQUEMENT LES BOUTEILLES PLASTIQUES** (de produits ménagers ou alimentaires) sauf les bouteilles d'huile.

> le papier

Il ne faut pas mettre dans le sac jaune les enveloppes et les feuilles volantes.

Le rythme effréné de la chaîne de tri, ne permet pas aux trieuses d'attraper les petits papiers.

Enfin, rouleaux de tapisserie, pots de fleurs et films plastiques ne sont pas recyclables. Ils sont donc à déposer dans les sacs noirs.

N'oublions pas qu'en plus de l'enjeu environnemental, l'enjeu financier pour la commune est aussi important : alors Trions bien !

Viviane MICHEL
Conseillère Municipale
chargée du tri sélectif

AIDEZ-NOUS



Vous avez sûrement remarqué que le conteneur à verre placé à hauteur du cimetière était maintenant disposé sur une plate-forme bétonnée. Une corbeille fixée au mur complète le dispositif pour recevoir les éventuelles capsules, bouchons, couvercles que vous pourriez être amenés à retirer des bouteilles et autres récipients en verre pour suivre la consigne de tri.

Alors aidez-nous, et facilitez le tri de nos déchets en plaçant par exemple les « cannettes » dans le conteneur. Les packs posés tels que à proximité sont du plus mauvais effet. Un effort des auteurs de ces dépôts sera le bienvenu. Merci.

OBJETS ENCOMBRANTS

Prochaine collecte le mardi 5 octobre 2004

Nous vous rappelons qu'il faut sortir les gros objets la veille au soir. Merci d'avance.

Vous pouvez aussi déposer vos objets encombrants dans les bennes positionnées aux services techniques de la ville de Baccarat.

Il est indispensable de séparer les objets métalliques, et à cet effet :

- une benne est prévue pour les métaux,
- une autre pour les encombrants sans métaux.

Horaires du Lundi au Vendredi : 8h-12h.

LES AMIS DE L'ÉCOLE

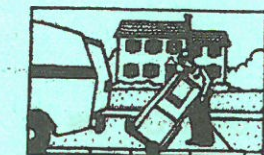
LES AMIS de L'ÉCOLE de THIAVILLE/LACHAPELLE
VOUS REMERCIENT

L'année scolaire vient de se terminer, et c'est pour notre association l'occasion de vous remercier tous très chaleureusement pour votre coopération et votre participation tout au long de cette année, pour votre aide et votre soutien dans toutes les actions que nous avons menées, afin de permettre aux enfants de notre école des sorties diverses et enrichissantes.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Monsieur Michel GEORGES, Maire de Thiaville, et ses conseillers, notamment Monsieur Dominique THIRIET, ainsi que Monsieur Bernard RATEAU, Maire de Lachapelle et ses conseillers, pour leur aide matérielle et pour les subventions qu'ils nous ont accordées, afin de financer en partie le voyage en bus organisé le 23 juin dernier pour 25 enfants de l'école, qui se sont rendus au Conseil Général de Nancy où leur a été remis le Premier prix récompensant la participation au concours des écoles mixtes fleuries.

Aussi, au nom des membres de notre association, je vous adresse un grand MERCI à toutes et à tous, j'espère vous retrouver toujours aussi nombreux et dévoués dès la rentrée 2004/2005, et vous souhaite de très bonnes vacances.

Denis VALANCE
Président des AMIS de L'ÉCOLE
de THIAVILLE/LACHAPELLE



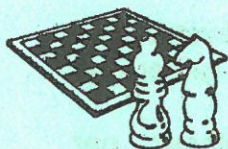
CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié de THIAVILLE/LACHAPELLE envisage la création d'une école d'échecs à partir du mois d'Octobre ou Novembre 2004 avec l'aide du Club d'échecs de SAINT DIE DES VOSGES.

Cette école serait ouverte à tous et à toutes, jeunes et moins jeunes. Elle serait située à THIAVILLE ou à LACHAPELLE. Le lieu reste à définir.

Ceux et celles qui seraient intéressés peuvent se faire connaître auprès de Jean Michel BOCK à LACHAPELLE – Tél. : 03 83 71 43 71 au moment des repas.

Une réunion sera organisée avec le Président du Club d'échecs de SAINT DIE DES VOSGES pour répondre à toutes les questions.



LE QUOTIDIEN DES JEUNES

Le sais-tu ?

Que sont les couleurs primaires ?

Il existe trois couleurs primaires le jaune, le rouge et le bleu. On les nomme ainsi car elles sont essentielles pour fabriquer toutes les autres couleurs que l'on appelle secondaires. Par exemple, si tu mélanges du bleu et du jaune, tu obtiendras du vert. Tu peux ensuite foncer toutes les couleurs obtenues avec du noir et les éclaircir avec du blanc. Certains peintres comme le Hollandais Piet Mondrian (XXe siècle) ont beaucoup utilisé les couleurs primaires. Toi aussi, tu peux obtenir de très beaux résultats en utilisant un peu de couleurs. Alors, à tes pinceaux l'artiste !



Comment fabrique t-on le verre ?

Pour fabriquer du verre, il faut mélanger du sable blanc, de la soude (produit chimique très dangereux) et de la chaux. On place ensuite ce mélange dans un pot en terre que l'on met à chauffer dans un four à très haute température : 1 500 degrés ! Le verrier travaille le verre lorsqu'il est brûlant et visqueux comme du miel : il « cueille » la pâte rouge avec une canne (tige creuse), la retire du four puis souffle dedans de toutes ses forces. La boule de pâte gonfle comme une bulle. Il l'allonge et la modèle en faisant tourner sa canne sur elle-même. Ensuite, il peut commencer à lui donner la forme qu'il souhaite avec différents outils appelés « fers ». Une fois terminée, la pièce est alors placée dans un four à 500 degrés pendant une trentaine d'heures puis nettoyée. Elle est alors prête à être vendue !



Pourquoi avons-nous des boutons ?

Un bouton, cela arrive toujours sans prévenir ! Il peut bien sûr être dû à une piqûre d'insecte ou à une allergie, mais pas seulement... La pollution et une peau un peu grasse favorisent aussi l'apparition de boutons. Les pores de la peau se bouchent et provoquent un excès de sébum qui est un corps gras existant dans l'épiderme. La peau a du mal à respirer, le pore bouché s'infecte... et le bouton fait son apparition !



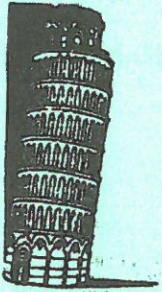
Deux petits conseils : bien se laver le visage avec un savon doux matin et soir et... si un bouton survient, surtout ne pas le toucher !



Les vaccins : comment ça marche ?

Le principe de la vaccination consiste à combattre le mal par le mal ! Il s'agit de mettre en contact l'organisme avec de très faibles doses de virus ou de bactéries de manière à lui « apprendre » à se protéger contre une attaque future. Mais comment ça marche ? Lorsque notre organisme est attaqué pour la première fois par un virus ou par une bactérie, il réagit en fabriquant des anticorps. Une fois « l'intrus » éliminé, les cellules qui produisent ces anticorps sont stockées pendant des années dans notre corps et ranimées si le virus venait à se manifester à nouveau. L'organisme, qui reconnaît alors le virus, peut l'éliminer rapidement avant que la maladie ne se développe.

Les monuments de l'Union : la tour de Pise



Elle est sans doute l'une des constructions les plus étranges de l'Union Européenne : haute de 58 mètres, la tour de Pise en Italie penche en effet quasiment depuis le début de sa construction ! Défiant toutes les règles de la physique, le monument vieux de plus de 800 ans, est aujourd'hui incliné de 4,50 mètres par rapport à la verticale ! C'est à la nature du sol, très fragile, sur lequel est construite la tour, que l'on doit cette inclinaison hors du commun : Des travaux ont été réalisés pour stabiliser l'édifice qui ne bouge plus désormais que d'un millimètre par an.

Marcher, c'est la santé



C'est un constat, nous ne marchons pas assez. Nous nous déplaçons bien trop souvent en voiture et passons de longs moments assis. Il est donc essentiel de... marcher. L'idéal est de pratiquer cette activité 30 minutes par jour en une ou deux fois. Alors oublie l'ascenseur et opte pour l'escalier, promène ton animal de compagnie un peu plus longtemps, propose d'aller acheter du pain à la boulangerie si elle n'est pas trop loin... Toutes ces petites choses sont faciles à mettre en place et se révéleront bénéfiques pour ta santé !

Léonard de Vinci, un génie fascinant !



Tu connais sûrement Léonard de Vinci : c'est à lui que l'on doit « La Joconde », le tableau le plus célèbre du monde, exposé au Musée du Louvre à Paris. Né à Vinci en Italie en 1452, cet immense peintre était aussi un grand savant : architecte, mathématicien, astronome, il travailla dans de nombreuses disciplines et réalisa plusieurs inventions. Il construisit des ponts, des tunnels, inventa un canon à vapeur... Fasciné par le vol des oiseaux, il voulut faire voler l'homme et tenta même de construire une sorte de planeur doté d'ailes articulées. Il mourut en France à Amboise en 1519.

SORTIES DU CLUB VOSGIEN



22 août : Forêts de la Bresse – 16 km

(Sortie de journée guidée par L. Grandgeorge ☎ 03 83 75 44 58)

Col de Bramont – Etang de Machals – Chemin des Italiens – Lac de Blanchemer – Ferschmuss – Col de l'Etang – Chemin du Gefaell - Heindenbad

29 août : Sur les premiers contreforts de la Haute-Saône – 18 km

(Sortie de journée guidée par JL Staub, ☎ 06 81 26 94 09)

Col des Croix – GR7 – Les Mines – MF de la Pansière – ballon de Servance (1216 m) D16 – Sentier Jean TISSOT – Granges du Harderet – Château Lambert – Vierge des Neiges

FERMETURE DE LA BOULANGERIE



La Boulangerie Pâtisserie sera fermée du 22 août au 14 septembre 2004.

Une vente de pain sera assurée pendant les congés de 10 h à 10 h 30 sur la place de la mairie. Notez-le. Merci.

CLIN D'ŒIL



- Un écrivain très imbu de sa personne découvre, chez un bouquiniste, un exemplaire de sa dernière œuvre avec, inscrite sur la page de garde, une de ces immenses dédicaces dont il a le secret. Très énervé, il constate que le marchand en réclame un prix ridicule.
 - Trois euros, ce n'est vraiment pas cher ! dit-il.
 - Oh, fait le bouquiniste, le livre lui-même ne vaut rien, mais, en plus, il y a un crétin qui a gribouillé dessus.

- Un moniteur d'auto-école donne quelques conseils à une nouvelle élève :
 - Quand le feu est rouge, vous vous arrêtez.
 - Quand le feu est vert, vous passez.
 - Quand je deviens blanc, vous ralentissez.

- Un critique gastronomique réputé visite un restaurant. Hélas ! le patron n'est pas là, et le repas est une catastrophe. Au moment de l'addition, le patron arrive, reconnaît aussitôt le critique et lui offre une coupe de champagne. Il accepte, trempe ses lèvres dans la coupe et murmure :
 - Ah ! enfin quelque chose de chaud !



CONCOURS MAISONS FLEURIES 2004

Le 9 juillet 2004, le jury communal des maisons fleuries, présidé par Gilles ZINUTTI assisté de Mesdames Sophie VALANCE et Danielle HYPOLITE, de Messieurs Sylvain BARP, Dominique THIRIET et Michel POIREL a parcouru les rues de notre village.

Comme l'année précédente, le Comité des fêtes a décidé de s'associer à la commune pour les récompenses.

Le jury a arrêté, après décompte des points obtenus, le classement suivant :

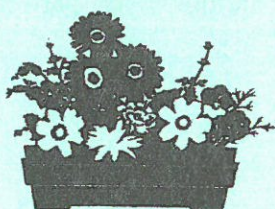
1	Jean Marie	COLIN	Rue d'Alsace	16,33	45 €
2	Alain	PAVOZ	Rue de Fagnoux	15,5	38 €
3	François	DURAND	Rue des Vosges	14,8	HC
4	Michel	DZIUBAKEWICZ	Rue du Général Paradis	14,75	30 €
5	Lucien	COLIN	Rue de la Côte	14,5	22 €
6	André	MARCOT	Rue du Général Paradis	13,83	20 €
7	Jean Marie	CHAMPAGNE	Rue du Général Paradis	13,75	15 €
8	Bernard	VAUTRIN	Lot des Hayottes	13,66	14 €
9	Maurice	DURAND	Rue de la Libération	13,58	13 €
10	Mickael	GALLAND	Rue de Bellevue	13,41	12 €
11	Georges	MICHEL	Rue d'Alsace	13,33	11 €
12	Yvette	BENOIT	Rue de Fagnoux	13,25	10 €
13	Dominique	GEORGE	Rue des Vosges	13,16	HC
14	Bernard	SCHIER	Petit Paris	13,08	10 €
15	Pierre	URIOT	Rue de Bellevue	13	10 €
16	Ginette	COUTRET	Rue de Fagnoux	12,83	10 €
17	Roger	ERHARD	Rue de Fagnoux	12,83	10 €
18	Georges	SOLINSKI	Rue de la Gare	12,66	10 €

Tous les habitants classés seront invités à la réception organisée pour les traditionnels vœux du Maire.

Au cours de cette rencontre, les lauréats recevront les prix récompensant le concours des maisons fleuries.

Le jury félicite toute l'équipe communale pour les efforts fait en ce qui concerne la qualité du fleurissement du village ;

Félicitations à vous tous, lauréats cités ou anonymes, qui participent à cet effort pour rendre notre village accueillant.



Le Bruit, encore le bruit... toujours le bruit !

Il en va du bruit comme de la conduite automobile :

le chauffard, c'est toujours l'autre !

Je vais donc rappeler certaines règles de bonne conduite... pour les autres !

1. Je peux faire autant de bruit que je veux jusqu'à 22h : VRAI ou FAUX...

FAUX : la nouvelle loi de 1995 sur le bruit précise que la notion de bruit gênant n'est pas liée à une heure précise. Il y a tapage chaque fois qu'il y a gêne pour le voisinage.

(Radio à fond, Travaux hors des horaires de l'arrêté, aboiements intempestifs, mobylettes, cris etc etc)

2. J'ai prévenu les voisins que nous organisons une fête, tout est réglé : VRAI ou FAUX...

FAUX : Il est très sage de prévenir les voisins, mais cela ne dispense pas de rester vigilant et de mettre une sourdine à la sono. Les « boum-boum » des basses de votre super-méga-chaîne portent très loin, et les voisins au loin n'ont que faire de la belle voix de l'invité qui s'essaye au Karaoké à onze heure et quart, à cinq picon et demi.

Si la fête est le soir, que les voisins sont prévenus et que cela reste exceptionnel, la bonne règle est la suivante : au départ on règle la sono normalement, à 22 h on baisse, à 23h on réduit franchement, à minuit on arrête tout...

3. J'ai signalé au Maire que nous organisons une fête, tout est réglé : VRAI ou FAUX...

FAUX : Le maire ne peut pas autoriser ce qu'une loi interdit...

C'est néanmoins bien de prévenir, la municipalité peut alors rappeler les règles en matière de bruit, en cas de plainte, on sait plus rapidement à qui s'adresser, et en cas de récidive, les Gendarmes trouvent plus facilement les contrevenants...

4. Il faut que les enfants se défoulent : VRAI ou FAUX...

VRAI : A condition que cela ne gêne pas le voisinage.

Les éclats de voix et hurlements lors de jeux et en particulier dans les piscines peuvent vite devenir insupportables, surtout s'ils sont répétitifs et sans restriction aucune : on a le droit de dire à un enfant « fais moins de bruit, tu gênes les voisins » ou encore « si tu continues à hurler de la sorte, tu sors de l'eau et tu te calmes un peu » etc., etc. *De l'enfant Roi à l'enfant Tyran, il n'y a qu'un pas...*

5. Avec les copains, on a prévu un mini feu d'artifice, tout marche... : VRAI ou FAUX...

FAUX : Les feux d'artifices sont interdits par arrêté préfectoral. Nous sommes en zone sensible.

Des tolérances existent pour le 14 juillet, et pour le 31 décembre.

En tout état de cause la mairie sera prévenue... Et surtout votre assureur.

Les conséquences d'un feu de Bengale non maîtrisé peuvent être dramatiques.

CONCLUSION :

De nos jours, la campagne est recherchée comme havre de paix pour les uns, comme lieu de vie au grand air pour les autres. Les loisirs des uns ne correspondent pas forcément aux espérances des autres. Aussi il faut composer ensemble pour vivre en bonne harmonie, en particulier dans un lotissement où la proximité amplifie encore plus ces désagréments.

Un Maire

Du nouveau pour l'ADSL

L'ADSL est une technologie informatique qui permet aux personnes équipées d'un ordinateur et d'un modem de se connecter à haut débit sur internet, d'échanger des informations, travailler depuis son domicile, de faire des recherches, des achats, visionner des films, écouter de la musique, la radio, etc...

Lorsque vous êtes connecté sur internet via votre ligne de téléphone votre ligne sonne occupée, grâce à l'ADSL le système sépare les signaux et vous permet de téléphoner et de consulter sur internet en même temps.

Après de nombreuses interventions et demandes tant auprès de France TELECOM que du Conseil Général, nous avons le plaisir de vous informer de la suite favorable donnée à notre demande concernant l'ADSL.

Ayant été avisés par le directeur du service communication du conseil général d'une future charte entre France télécom et le département, nous avons informé par courrier du 19 mai 2004 le président du conseil général Monsieur DINET de la situation de notre village et de son manque de technologie nouvelle....

Nous pourrons donc, comme annoncé par M UHLRICH Vice-Président du Conseil Général dans son courrier du 23 juin 2004, être raccordés pendant le premier semestre de l'année 2005.

Nous remercions Monsieur le Président du conseil général pour l'attention qu'il a bien voulu apporter à notre dossier.

*Dominique THIRIET
Maire-Adjoint
Délégué à la Communication*

ECOLE

Une partie de l'équipe pédagogique de notre école sera renouvelée pour la rentrée de septembre 2004. Mlle DUCRET et Mr CHMIDLIN nous quittent.

La nouvelle équipe sera composée de :

- Mlle BOSQUET gardera la classe maternelle avec les tous petits, petits, moyens et la moitié de la grande section.
- Mlle VALAT Estelle enseignera pour l'autre moitié de la grande section, CP et CE1
- Mlle GUYOT Marilyne enseignera pour les CE2, CM1 et CM2

Les classes se décomposeront ainsi :

Mlle BOSQUET		Mlle VALAT		Mlle GUYOT	
	effectif		effectif		effectif
Tout petits	4	Grande section	4	CE2	5
petits	4	CP	9	CM1	6
moyens	6	CE1	4	CM2	4
Grande section	4				

L'école a obtenu pour sa première inscription au concours des écoles fleuries de notre département le premier prix des écoles à cours multiples.

Les enfants accompagnés de Mlle BOSQUET, Mlle DUCRET et de plusieurs parents se sont rendus en bus le 23 juin 2003 au Conseil Général où ils se sont vu remettre un diplôme, un chèque de 200 euros, un bon d'achat de 300 euros à valoir chez décors et jardin et de nombreux lots pour les enfants.

La matinée s'est terminée autour d'un buffet froid.

Félicitation à tous ceux qui oeuvrent pour valoriser l'école.

Nous souhaitons la bienvenue à l'équipe pédagogique.

INFOS TRANSPORT BUS SEPTEMBRE 2004

RAMASSAGE COLLEGE BACCARAT

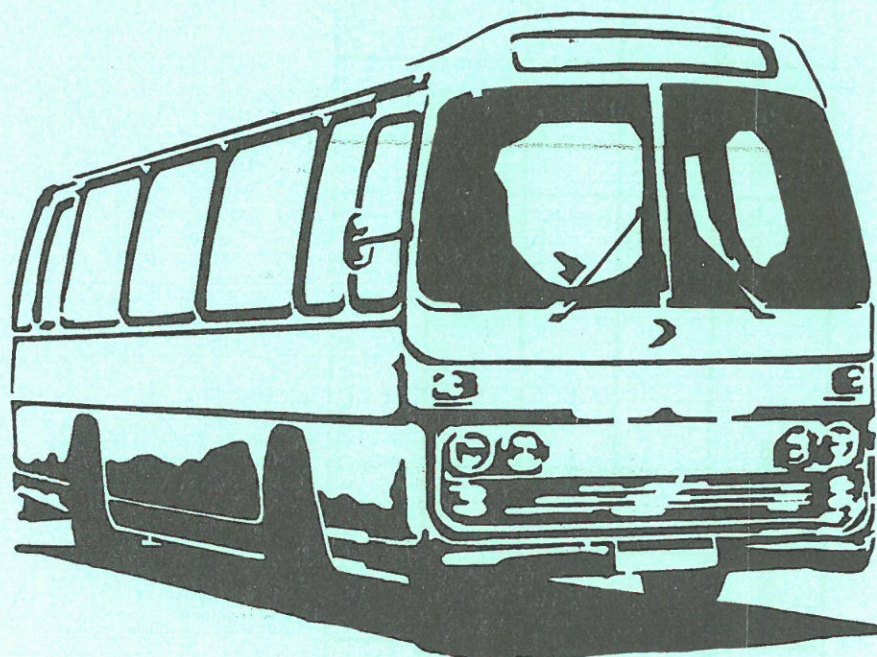
SERVICES	1	101	102	103
JOURS	LMMJV	LMJ	MERCREDI	V
THIAVILLE	7H30	16H40	12H10	16H40
LACHAPELLE	7H25	16H35	12H05	16H35

RAMASSAGE LYCEE BICHAT, LAPIE et BOUTET DE MONVEL

SERVICES	1	101	102
JOURS	LMMJV	LMMJV	MERCREDI
THIAVILLE	6H45	18H05	13H50
LACHAPELLE	6H40	18H10	14H00

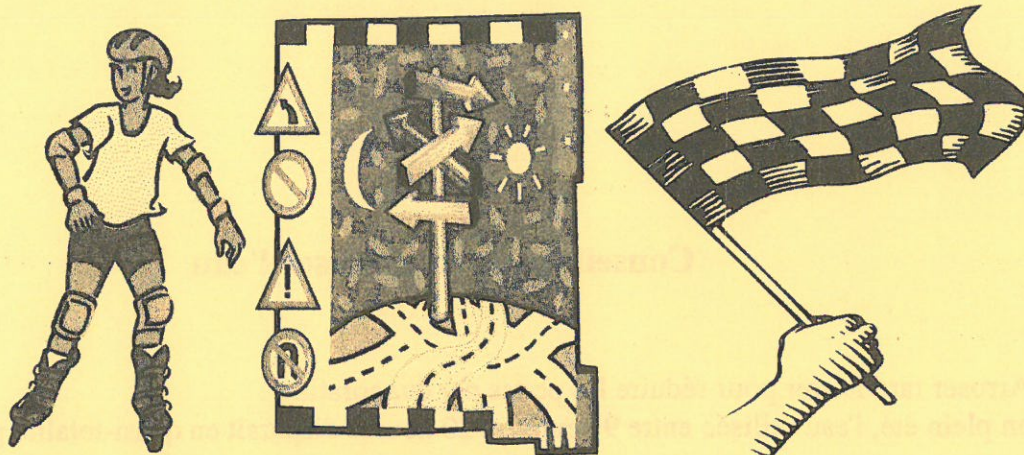
COLLEGE DE RAON L'ETAPE
Pour classe SECPA

SERVICES	1	101	102
JOURS	LMJVS	LMJV	SAMEDI
THIAVILLE	7H49	16H41	12H11
LACHAPELLE	7H46	16H44	12H14



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRISTAL
DATES DE COLLECTES DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE
2 ème semestre 2004**

Client	INSEE	Commune	N° Tournée	Fre Ete	Fre Hiver	Date											
RISTAL	54039	BACCARAT	1288	14	14	8 juillet 04	22 juillet 04	5 août 04	19 août 04	2 septembre 04	16 septembre 04	30 septembre 04	14 octobre 04	28 octobre 04			
RISTAL	54287	LACHAPELLE	1248	21	28	12 juillet 04	7 août 04	23 août 04	13 septembre 04	4 octobre 04	1 novembre 04	29 novembre 04	27 décembre 04				
RISTAL	54519	THIAVILLE/MEURTHE	1226	21	28	1 juillet 04	22 juillet 04	12 août 04	2 septembre 04	23 septembre 04	14 octobre 04	11 novembre 04	9 décembre 04				
RISTAL	54519	THIAVILLE/MEURTHE	1248	21	28	12 juillet 04	2 août 04	23 août 04	13 septembre 04	4 octobre 04	1 novembre 04	29 novembre 04					



LES AMIS DE L'ECOLE DE THIAVILLE LACHAPELLE
COMMUNIQUENT

Pour commencer l'année scolaire sur les chapeaux de roues,
nous organisons notre traditionnelle course

TROTT' ROLL (en trottinettes et en rollers)

LE SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2004 de 15H30 à 17H30

RUE d'ALSACE devant l'école de THIAVILLE

Cette course relais par équipe est ouverte à tous les enfants de 6 à 12 ans.
Apportez au choix votre trottinette ou vos rollers sans oublier des protections
et surtout un casque obligatoire !

Une récompense sera offerte à chaque participant ainsi qu'une boisson.
N'hésitez pas à venir soutenir nos sportifs en herbe !! Vous trouverez sur place
de quoi vous désaltérer et vous restaurer avec des gâteaux et une buvette.

Inscriptions obligatoires avant le 11.09.2004 SVP

3 € par enfant pour l'assurance

En téléphonant au : 03 83 71 44 10

ou 06.61.13.56.94



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Conseils pour économiser l'eau

- Arroser tard le soir pour réduire les pertes par évaporation :
en plein été, l'eau utilisée entre 9 heures et 20 heures disparaît en quasi-totalité par évaporation.
- Ne pas arroser les pelouses : elles reverdissent dès les premières pluies,
- Ne pas laver les voitures en dehors des stations prévues à cet effet et recyclant l'eau,
- Ne pas laisser couler l'eau pendant le lavage des dents, des mains ou tout autre usage,
- Ne faire tourner les lave-linge et lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins,
- Eviter de remplir trop fréquemment les piscines en dur, éviter d'utiliser vos piscines gonflables,
- Préférer les douches aux bains,
- Réparer les fuites.

Pour en savoir plus, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable fournit un bulletin quotidien hydrologique et un bulletin sécheresse bimensuel pour la Lorraine sur le site :

www.lorraine.environnement.gouv.fr/Eau_quantite/sommaire_eau_quantite.htm

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

Souvenirs de captivité (suite)

Mercredi 1^{er} mars 1944

Hélène rentre à la maison.

Le dimanche 5, messe à 10 h à Messkirch par notre aumônier.

Le temps est neigeux et il fait froid. Nous faisons divers travaux.

Le samedi 11, je pars à 16 h pour faire le ménage de notre commando, le singe gueule.

Le 18, le temps est beau. Alors que nous sommes au bois, nous comptons jusque mille avions passant dans le ciel. Nous entendons même les bombardements dans le lointain.

Le dimanche 19, je vais au pays voisin pour faire réparer ma montre.

Les jours suivants, je prépare les semences de patates. Je répare les outils, ferre les chevaux et taille la vigne contre le mur. Je bricole à la maison.

Dimanche 2 avril 1944

Kaiser vient avec son accordéon pour un concert et un gueleton. Chaque dimanche, nous allons au commando de Kaiser à Engelswies ou alors, lui vient à notre commando à Menningen.

Le 15, le singe braille car les événements ne sont pas favorables.

Le 16, nous allons à Krauchenwies au théâtre. Ce sont les copains prisonniers qui jouent.

Le lendemain, je répare le vélo. Je vais au fumier entre autres travaux. De nombreux avions passent au-dessus du village.

Le 21 et le 22, on plante les patates et on herse les prés.

Cette semaine, je lis un livre de l'explorateur français Charcot.

Il y a des orages alors que nous travaillons au bois.

Le 29, je reçois un paquet canadien.

Dans la journée, un gendarme vient à la ferme du patron Klett. Il lui donne un ordre pour la fille Hélène. Elle part en vélo pour Messkirch et ne rentre pas à la maison le soir. C'est sans doute un mouchard du parti qui l'a dénoncée pour avortement. Son père est allé trouver le chef du parti, ce qui a arrangé cette histoire.

J'ai reçu des dragées et un menu du baptême de Jean-Claude et de Jean-Pierre, les fils de mes frères Gilbert et Pierre.

Lundi 1^{er} mai 1944

Le mois est assez mouvementé. Le boulot ne me manque pas. Il y a du beau temps avec des orages et des gelées blanches.

Mon singe devient grincheux, quelques fois pour rien. Nous sommes consignés pour ne plus aller voir les copains.

Des avions passent toujours.

Jedi 18 mai 1944

C'est l'Ascension. On travaille une partie de la journée car il faut astiquer : l'amoureux de la fille Irma vient à la maison.

Le lendemain, je pose un évier avec le maçon.

Le 24, je bichonne un jeune taureau que j'amène au marché le jour suivant. Le singe le vend pour la reproduction.

Je me rends chez le maréchal ferrant pour y faire ferrer des roues. Il faut aussi que je tienne les pattes des vaches pendant que le maréchal les ferre : ce n'est pas agréable.

Dimanche 28 mai 1944

Aujourd'hui et demain sont des jours fériés : c'est la Pentecôte.
Nous portons une couronne sur la tombe d'un camarade au pays voisin.

Jeuudi 1^{er} juin 1944

Le temps est alterné entre les orages et la pluie.

On repique les betteraves. On coupe la luzerne que l'on met sur les piquets.

Le 3, le fils Joseph vient en permission pour vingt jours. Le 8, c'est la Fête Dieu : on ne travaille pas.

Le 10, après m'être lavé à l'écurie, j'attrape la colique. Le singe a peur et m'amène chez le docteur. Il me donne du charbon pour deux jours.

Le 22, Joseph repart. Son père pleure car il va en Normandie. Je lui donne une carte pour Marie qu'il envoie à Paris.

Le 25, levée à 5 h, il y a le foin à rentrer. Il faut tout faire : bêcher les patates,... Le singe ne veut pas bêcher les betteraves, il s'engueule avec la fille. Il faut d'abord faner le foin, il faudra aussi arracher l'herbe pendant huit jours.

Certains jours, on rentre trois voitures de foin. J'ai le privilège d'être sur le grenier pour le tirer avec un croc ce qui est pénible. Après avoir déchargé, je vais me laver à la rivière où l'eau est fraîche. Mais quelques jours après j'ai mal au dos : c'est là que j'ai attrapé ma maladie au poumon.

Nous recevons l'information que les alliés ont débarqué en Normandie.

Samedi 1^{er} juillet 1944

Il y a des orages, ce qui nous évite de faner. Ces orages durent tout le mois, alternés de soleil. Nous passons tous une radiographie à Messkirch.

Le 11, il passe plus de mille avions ; certains se déchargent par suite de combats. Des bombes tombent dans la nature, dans la forêt c'est le gros entonnoir. Cela éclate pendant plusieurs jours à moins d'un kilomètre du pays.

Le 20, je pars avec deux génisses au marché mais je ne les vends pas. Je reçois un paquet dans lequel il manque le café, le chocolat et les bonbons.

Le 30, je vois Kaiser : les nouvelles sont bonnes. Je conduis du purin dans les betteraves, ce n'est pas très agréable.

Tous les jours des avions passent qui mitraillent à Messkirch.

Mardi 1^{er} août 1944

Tous le mois on moissonne, on fauche la luzerne, et on rentre le blé. Certains jours, on rentre jusqu'à cinq voitures. On fauche le regain.

Pour moi ça ne va pas, je vais chez le docteur qui me donne des gouttes pour le cœur.

Le 23, il me renvoie au boulot.

Il y a souvent des orages. Lors d'un rencontre avec Kaiser, nous voyons une locomotive percée de balles par les avions.

Madame me ménage mais je n'ai pas un bon moral. Nous faisons la visite des patates pour ramasser les doryphores.

Quand le docteur me voit, il hurle. Il ne veut pas que je retourne au Stalag pour passer une radio. Je subis donc les variations du temps et ma respiration est plus courte.

J.C.

A suivre...

